



Hector Fabre
1834-1910

Hector Fabre a été le premier représentant du Québec à l'étranger. Nommé agent général à Paris en 1882, il assurera la représentation du Québec jusqu'à son décès en 1910.

Né à Montréal le 9 août 1834, le jeune Fabre fait ses études au Petit Séminaire de Montréal. Reçu avocat en 1856, il est attiré par le journalisme. Cet attrait l'incite à délaisser la pratique du droit pour se consacrer à la rédaction et l'amène à collaborer à divers journaux dont *Le Pays*, publié à Montréal. À trente-trois ans, il fonde son propre journal, *L'Événement*; il en sera l'unique propriétaire jusqu'en 1883. Intéressé par la politique, il tente sa chance aux élections partielles fédérales de 1873. Défait, Hector Fabre est nommé sénateur en 1875 par le premier ministre libéral Alexander Mackenzie et devient, en 1882, agent général du Québec en France. Homme d'action, il est l'un des précurseurs de la diplomatie québécoise sur l'échiquier international.

En 1999, le ministère des Relations internationales crée le Prix Hector-Fabre qui couronne les efforts d'un organisme ayant contribué au rayonnement de sa région sur la scène internationale.

RENSEIGNEMENTS

Pour de plus amples renseignements sur le Prix Hector-Fabre, veuillez vous adresser à :

Direction des Affaires institutionnelles,
universitaires et régionales
Ministère des Relations internationales
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Téléphone : 418 649-2343
Télécopieur : 418 649-2332

Contact :

M^{me} Suzie Beaulieu – 418 649-2400 poste 4119
www.mri.gouv.qc.ca
[Prix.Hector-Fabre@mri.gouv.qc.ca](mailto: Prix.Hector-Fabre@mri.gouv.qc.ca)

LE PRIX HECTOR-FABRE 2009



Les régions du Québec
se **mondialisent**



Relations
internationales

Québec 

Québec 

LE PRIX HECTOR-FABRE

Le Prix Hector-Fabre est décerné tous les deux ans par le ministre des Relations internationales à un organisme ayant mis de l'avant un projet qui a contribué au rayonnement international de sa région.

Doté d'une bourse de 25 000\$, le Prix a déjà été attribué à quatre reprises :

- **Secrétariat à la mise en marché pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine** (2001)
- **Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue** (2003)
- **Festival international de la poésie de Trois-Rivières** (2005)
- **Festival international de jardins, Fondation des jardins de Métis** (2007)

PRIX HOMMAGE ALPHONSE-ET-DORIMÈNE-DESJARDINS

Pour souligner les dix ans du Prix Hector-Fabre, un prix Hommage sera décerné à une personne qui s'est illustrée dans sa communauté par son dynamisme et son leadership et dont les réalisations sont reconnues au-delà des frontières du Québec. Cette distinction, dédiée à l'illustre couple Alphonse et Dorimène Desjardins, vise à saluer l'audace et la détermination de Québécoises et de Québécois qui ont acquis une notoriété au plan international pour leur apport significatif à l'essor de leur région.

Alphonse et Dorimène Desjardins ont profondément marqué l'histoire du Québec en fondant le Mouvement Desjardins. Cette institution, devenue l'un des fleurons du Québec, symbolise la détermination et l'esprit d'ouverture des deux fondateurs qui ont su s'inspirer d'expériences sur le continent européen pour mettre en place de solides assises du développement de la société québécoise. Ces personnages sont une véritable source d'inspiration pour les Québécoises et Québécois de toutes les régions qui, par leur dynamisme et leur savoir-faire, contribuent à l'essor de leur communauté et à son ouverture sur le monde.

QUI PEUT PARTICIPER ET COMMENT?

PRIX HECTOR-FABRE

Une municipalité, un établissement d'enseignement, une association régionale, un centre local de développement ou tout organisme à but non lucratif ayant réalisé un projet à portée internationale.

Dans le but d'encourager des initiatives dans des régions où la dimension internationale est moins présente, les organismes établis sur le territoire des villes de Québec et de Montréal ne sont pas admissibles.

Les organisations qui ne reçoivent pas le prix peuvent soumettre à nouveau leur candidature les années suivantes en suivant les mêmes formalités.

Le Prix Hector-Fabre ne peut être décerné plus d'une fois à une organisation.

Les organismes intéressés fournissent une description sommaire du projet réalisé (de cinq à dix pages 8 ½" x 11") en suivant l'ordre dans lequel figurent les critères d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Caractère novateur, envergure et qualité du projet
- Rayonnement international
- Capacité de mobilisation dans la région et ses retombées pour la communauté
- Rapport coûts/bénéfices du projet
- Continuité, persévérance et détermination de l'organisation dans la poursuite des efforts pour mener à bien le projet
- Effet de levier pour l'ensemble de la région

PRIX HOMMAGE ALPHONSE-ET-DORIMÈNE-DESJARDINS

Toute personne considérée comme étant une véritable source d'inspiration dans sa région et qui, par son dynamisme et son savoir-faire, contribue à l'essor de sa communauté et à son ouverture sur le monde est éligible à ce prix.

Le choix du jury se fera à partir des propositions qui lui auront été soumises lors du même appel à candidatures.

LE CALENDRIER

Date limite pour la réception des dossiers de candidature : **13 avril 2009** (le cachet de la poste en fera foi)

Remise du Prix : lors des 88^e assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendront au Hilton Lac-Leamy, à Gatineau, du 13 au 16 mai 2009.

PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE

Les projets sont expédiés par la poste à l'adresse suivante :

Ministère des Relations internationales

Direction des Affaires institutionnelles,
universitaires et régionales

525, boulevard René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1K 5R9

Téléphone : 418 649-2343

Télécopieur : 418 649-2332

Contact :

M^{me} Suzie Beaulieu, 418 649-2400 poste 4119

Prix.Hector-Fabre@mri.gouv.qc.ca

www.mri.gouv.qc.ca

N.B. : Les courriels comprenant une présentation en pièce jointe sont recevables. Les supports audiovisuels ne seront toutefois pas considérés.

